


SAINT BENOIT

Etude sur l'influence civilisatrice de l'Eglise et particulièrement des Ordres Religieux

(Suite)

 USSI, cette règle a-t-elle été à mainte reprise, louée par les hommes d'état les plus compétents.

Saint Grégoire le Grand la trouvait écrite avec beaucoup de netteté et de prudence.

Un prince illustre, *Cosme de Medicis* dira plus tard que la lisant assiduellement, il en trouve les préceptes très propres par leur sagesse à l'aider à bien gouverner ses états.

Tous s'accordent à dire que, donnée à son temps, elle jouit d'une haute sagesse et d'une connaissance profonde du cœur humain, étant parfaitement adaptée aux besoins de l'époque, et propre à mettre un terme aux divergences et aux incertitudes qui avaient longtemps régné parmi les monastères, non moins qu'à réagir de la manière la plus favorable sur les mœurs publiques et privées des nations.

L'exemple fourni au monde par la règle même de Benoit et par la vie de ses religieux n'était cependant qu'un côté de l'aspect qu'offre l'action de l'ordre monastique dès l'entrée du moyen âge. Il faut pour être un peu complet, parler des travaux exécutés par les moines eux mêmes dans l'intérêt de la civilisation.

L'agriculture, on l'a dit, est l'échelle de proportion de la prospérité des peuples.

Par l'agriculture seule l'homme s'établit dans un pays,

il s'y attache par tous les sentiments qui rendent sacré le nom de patrie.

Or les bénédictins ont été les agriculteurs, les défricheurs de l'Europe.

Non contents d'enseigner à ces peuples qui ne connaissaient que la guerre, et n'avaient pour instruments que la lance et l'épée, les meilleurs méthodes d'exploitations, ils travaillèrent eux-mêmes sur la terre, défrichant les terrains, dessèchant et assénissant les marais, abattant les bois, enfonçant la charrue, et transformant à la longue un immense pays couvert de ruines en une terre fertile.

L'invasion barbare n'avait pas seulement détruit les villes, brûlé les villages et ravagé les campagnes, elle avait aussi introduit le mauvais goût et l'ignorance avec la corruption du langage et le dédain de la culture intellectuelle. Devant elle les écoles s'étaient fermées, les lettres et les sciences mises en fuite avaient trouvé refuge dans les monastères et alors que des efforts isolés ne pouvaient suffire à la tâche de raviver l'étincelle prête à s'éteindre, les monastères, grâce surtout à la règle de saint Benoît qui faisait une obligation de l'étude, de la lecture et de la copie, devenaient des foyers d'étude, des asiles de science non moins que de piété.

Chaque couvent avait sa bibliothèque, que les travaux des moines enrichissaient tous les jours et dont les volumes circulaient de mains en mains.

Un grand nombre des religieux dut s'appliquer à la transcription des manuscrits anciens, pendant que les plus instruits composaient eux-mêmes des chroniques d'autants plus précieuses pour l'histoire qu'elles sont en réalité les premières archives de toutes les connaissances littéraires.

Quand à la loi de copie, la plus utile au point de vue

littéraire, qui avait originé à Bethléem sous la direction de saint Jérôme, et qui fut généralisée par les bénédictins, elle eut pour résultat de conserver et de transmettre aux siècles futurs les travaux immenses des anciens auteurs profanes, et les écrits plus récents et non moins exposés à disparaître, des pères et des docteurs des premiers siècles de l'Eglise. Ce qui fait dire à Leibnitz que, sans les monastères, presque tous les manuscrits des anciens seraient perdus, et les sciences avec eux.

Non contents de travailler ainsi par eux-mêmes, les moines fondent des écoles attachées aux différents monastères, et dans lesquels tous étant admis sans distinction d'origine, de rang ou de fortune, apprirent les éléments des lettres et mêmes des sciences ; en même temps que s'établissaient, sous la direction des évêques, des établissements ou séminaires épiscopaux et paroissiaux pour la formation des clercs. Ces écoles allaient se développer, se perfectionner et devenir le noyau et le point de départ des créations universitaires que nous verrons éclore par la suite.

Les beaux arts ne sont pas moins redevables que les lettres pour leur conservation, à l'initiative et aux travaux des moines. Sans parler de la poésie qui fut l'apanage exclusif des monastères pendant une bonne partie du moyen âge, ni de la musique qui ne servit pendant longtemps que pour le chant de l'office, ni même de la peinture nous redisant les vies et miracles de leurs saints dans les enluminures des manuscrits, il faut admettre que l'architecture surtout fut tout entière abandonnée au génie des moines qui non seulement enseignèrent aux populations à se bâtir des maisons plus commodes, mais encore construisirent pour les fins d'industrie, de culture et de transport d'immenses et solides édifices.

Eux aussi ont élevé à l'honneur de l'Eglise des cloîtres, des cathédrales, des asiles pour les voyageurs et des établissements de toutes sortes pour l'exercice de la charité.

Les moines, on le verra plus tard, ont dû conserver les sciences en recueillant les connaissances des anciens, et furent les inventeurs de presque tous les progrès.

Enfin, à tout cela si nous ajoutons le travail accompli par les moines dans l'ordre purement religieux par leurs prédications et leurs exemples, force nous est de conclure que les moines ont été les véritables agents de la civilisation européenne.

Voilà ce que l'histoire impartiale offre en faveur de l'ordre monastique en réponse à ceux qui leur adressent sans cesse le reproche sanglant et injuste de fainéantise, d'égoïsme et d'inutilité.

Apôtres et missionnaires, ils ont évangélisé les peuples, extirpé les restes du paganisme, combattu l'hérésie et la corruption des mœurs ; lettrés et savants autant que le comporte le temps troublé dont nous nous occupons, ils ont sauvé de la ruine les œuvres des anciens, transmis aux âges suivants les chroniques de leur époque, élevé et instruit la jeunesse, propagé le goût et les connaissances artistiques ; agriculteurs et industriels en tous genres, ils ont aidé les peuples dans la poursuite légitime du bien-être établi sur les règles de la justice.

A l'invasion des barbares se trouvent opposée une véritable invasion en sens contraire, l'invasion des moines ; toutes les deux réunies vont refaire un monde qui s'appellera la chrétienté.

A la civilisation grecque et romaine qui, malgré ses raffinements avait ignoré la vertu, l'honneur et la véritable liberté allait succéder, dans toute l'Europe, grâce à l'influence de l'Eglise et aux travaux des moines une

civilisation plus solide, plus parfaite, et plus durable. La civilisation chrétienne.

Cette action de l'Eglise par ses évêques et ses religieux, s'opèrera par plusieurs siècles de dévouement, de patience et de douceur au profit de l'éducation de la société et de la régénération de l'ancien monde.....

La fusion laborieuse, entre les vaincus régénérés et les vainqueurs soumis au christianisme, ne pouvait en effet s'accomplir qu'avec lenteur et sous la tutelle de la force religieuse qui seule conservait son ascendant et son empire, comme une suzeraineté reconnue.

Les barbares perdirent peu à peu leur naturel indépendant et sauvage en communiquant par leur contact avec les peuples de l'Occident une portion de cette mâle énergie qui caractérisait les Germains. Les vaincus à leur tour insinuèrent par leur exemple et leur commerce à l'âme des vainqueurs la douceur que la civilisation porte avec elle et qui était dégénérée en faiblesse.

Totila, ce prince qui ravageait alors toute l'Italie, ayant entendu dire que Benoît était un grand Prophète, à qui rien ne pouvait être caché, voulut s'en assurer par sa propre expérience ; il s'avança vers son monastère et lui manda de venir en personne au-devant de lui. Avant d'en approcher, pour mieux éprouver le saint, il fit vêtir un de ses écuyers comme un roi, le fit accompagner de ses gardes et des premiers officiers de la cour, et lui commanda de marcher devant lui en cet équipage, afin de voir si Benoît s'y laisserait tromper. L'écuyer obéit, alla jusque dans l'enceinte du monastère et jusqu'au lieu où était le saint, mais ce grand homme ne s'émut point pour tout ce tumulte de ces barbares, et dès qu'il crut que l'écuyer le pouvait entendre, il s'écria : « Quittez, mon fils, ces ornements royaux, ils ne vous appartiennent point. » A ces paroles, cet écuyer qui

auparavant faisait le fier, et tous ceux de sa suite, se prosternèrent contre terre, et n'osant approcher du saint, ni lui parler, ils s'en retournèrent dire à Totila ce qu'ils avaient vu et entendu. Totila vint lui-même, et ayant aperçu saint Benoît qui était assis sur une escabelle, il se jeta aussi par terre sans oser avancer plus près. Le saint lui cria deux ou trois fois de se lever ; mais il fallut qu'il le vint relever lui-même. Ensuite il lui parla avec plus de force et de liberté que jamais le prophète Nathan n'avait parlé à David, puisque, sans user de paraboles, ni craindre de choquer un roi qui faisait trembler toute l'Italie, il le reprit de ses crimes et lui prédit les dernières aventures de sa vie. « Vous faites beaucoup de mal, lui dit-il, vous en avez beaucoup fait, il est temps que vous mettiez fin à vos iniquités ; vous entrerez dans Rome, vous passerez la mer, vous règnerez neuf ans, et au dixième vous mourrez. » A cet oracle, Totila fut frappé d'une nouvelle crainte, et se recommanda instamment aux prières du saint et se retira. Depuis ce temps-là il ne fut pas si cruel qu'il l'avait été auparavant. Il prit Rome, passa en Sicile, et au bout de dix ans, par un juste jugement de Dieu, il perdit le royaume et la vie.

LE PRIX DE LA VERITE

UN ministre anglican converti, M. René F. R. Conder exposait naguère dans : "The Month," les difficultés de l'ordre moral et matériel, et les sacrifices souvent héroïques auxquels doit faire face en Angleterre un ministre protestant qui veut se faire catholique.

Après avoir dit que, durant l'année 1896, le nombre des conversions en Angleterre s'est élevé à seize mille, M. Conder continue :

“ Quelle a été l'expérience de ces seize mille convertis ? Elle a probablement appris à un grand nombre d'entre eux qu'entre la bourse et la croyance il existe des relations navrantes. Il n'en est probablement pas un parmi eux qui n'ait dû “ acheter ” la vérité d'une façon ou d'une autre, offrir quelque sacrifice temporel sur son autel, se ressentir de l'influence des “ choses spirituelles ” sur les “ choses temporelles. ”

“ Cependant c'est plus particulièrement ce qui est arrivé pour les membres du clergé anglican. Ces hommes ont été portés à se demander : “ Ai-je de quoi me procurer la vérité ? ” Ils se sont fait une réponse négative, depuis que la croyance et le nécessaire de la vie, qui autrefois allaient de pair, ont été séparés. Ils jouissent de la liberté que donne la vérité, mais comme ils vont s'affaiblissant et s'exténuant sous le poids d'une anxiété de toutes les heures ! Ils risquent tout, convaincus qu'ils paraissent que les affaires prendront une heureuse tournure avec le temps. Chaque jour, hélas ! chaque heure, l'incertitude du présent les hante. Ils ont échangé l'incertitude de leurs opinions contre la certitude de la foi, mais dans ce changement ils ont perdu la certitude d'avoir leur pain quotidien, et devant eux se dresse la perspective du “ workhouse. ”

“ Quelques considérations sur la situation de ces convertis ne serait peut-être pas hors de propos : du moins ce n'est pas une peinture de fantaisie, elle n'exige pas la plume habile d'un romancier.

“ Prenons le cas d'un clergyman bénéficiaire, non d'un possesseur de quelque riche bénéfice, mais le cas d'un clergyman vivant dans une situation assez aisée et confortable.

“ Il s'est frayé le chemin vers cette position en parcourant les degrés d'usage, commençant sa vie à l'Uni-

versité, réglant toutes ses études sur le but qu'il avait en vue et dirigeant toute son éducation et son instruction vers cette fin destinée à être son état de vie. Sous certains rapports il jouit d'une situation idéale ; il est probablement marié et a des enfants ; il est entouré de son peuple pour lequel il est une autorité, un consolateur, un aide, un ami. Ses devoirs et ses travaux sont nombreux ou insignifiants selon l'idée que sa conscience lui fait concevoir du ministère. Il peut se faire aimer, respecter et quelquefois idolâtrer. Son temps, ses devoirs, ses services ne relèvent que de lui ; *potium cum dignitate* peut être son partage ; il lui est donné de vivre tranquille, content, libre ; il peut prodiguer ses forces dans des travaux volontaires de charité, des visites fréquentes, des services multiples. Il a toute facilité pour se livrer aux charmes de l'étude ; il monte en chaire une semaine après l'autre, prêt à faire son possible pour enseigner, exhorter, avertir et consoler conformément aux lumières fournies par son expérience qui grandit d'année en année. Autour de lui, c'est le cercle paisible de la famille, avec l'assurance de son pain quotidien. de l'absence de toute préoccupation inquiétante.

“ Soudain au milieu de cette harmonie une note discordante se fait entendre : c'est la manifestation d'un premier “ doute ” qui se fait jour dans son âme. Il frappe à la porte de son cœur et de son intelligence et se force une entrée en visiteur inattendu mal accueilli. Lui, le prédicateur, est-il bien certain de ce qu'il annonce ? Lui, le maître, a-t-il des lettres de créance bien authentiques ? Peu importe quelle est la cause prochaine de ce doute ; peut-être est-ce la lecture d'un article, la visite d'un moribond, une page d'histoire qu'il a relue ; la paix, la joie, la tranquillité de la foi sont perdues pour toujours. .

“ C'est le commencement de la situation la plus terrible en face de laquelle un honnête homme puisse se trouver ici-bas ; c'est le commencement de la lutte entre ce monde et l'autre, car, à moins qu'on ne l'étouffe ou qu'on réussisse à l'écarter, ce doute croîtra et se développera.

“ Il tend à produire un résultat qui impliquera le bouleversement de toute une vie, le brisement de tous les liens qui sont chers et personnels, la nécessité d'affronter un changement inconnu et incertain de son entourage et de son genre de vie, enfin le sacrifice de ses goûts personnels, de ses aises, de toutes ses espérances. La vérité, l'honneur, le respect de soi poussent d'un côté ; le “ bon sens ”, l'attachement au monde, les nécessités de la vie de l'autre. C'est cette lutte étrange entre la croyance et la bourse, entre la foi et les biens temporels, lutte qui ne saurait exister que dans le cas d'un homme dont le pain quotidien dépend de la foi qu'il professe et qu'il enseigne aux autres.

“ Il y va des affections ' s plus fortes du cœur humain, car cet homme ne manque pas de jeter un regard autour de lui sur son foyer, sur son épouse et ses enfants, sur les mille petites divinités bien humbles sans doute mais aussi bien chères de son intérieur. Il aperçoit la table à laquelle il s'asseyait pour préparer ses sermons, ses appartements ensoleillés, le jardin à travers lequel il prenait si souvent le chemin de l'église à l'appel des cloches. Il voit les visages qui se tournaient vers lui alors qu'il officiait, les enfants qu'il a instruits dans les écoles, les jeunes couples qu'il a mariés, les places laissées vides par ceux qu'il a enterrés.

“ Il y avait là tant de choses propres à rendre la vie agréable, de faciles ambitions satisfaites, un sort si heureux ! Et au-dessus de tout cela apparaît le doigt de la

vérité montrant un chemin qui conduit dans un vrai désert ! Il y a aussi des considérations secondaires, la perte certaine de ses amis, les motifs que l'on donne pour une démarche semblable, les lettres de la famille, les critiques de la part de ceux qui ne se sont jamais trouvés dans ces circonstances, et aux yeux de qui l'abandon de tout paraît pire qu'un acte de folie.

“ Mais le moment de l'agonie pour cet homme, c'est quand il se tient devant un autel, où il sent qu'il n'est pas réellement prêtre ; il se force pour prêcher, et il ne peut faire connaître le doute qui a envahi son âme. Vient alors le jour où il voit qu'il lui est impossible de continuer ainsi. Après cela c'est le plongeon inévitable et irrévocable, c'est le triomphe de la vérité, le coup violent qui brise les vieilles attaches.

“ Le fardeau spirituel est déposé, maintenant c'est au corps de supporter la pesanteur d'un nouveau fardeau, le fardeau temporel. Heureux celui qui ayant une épouse, la trouve en harmonie de croyance avec lui-même. Courageux est l'homme qui, dans le cas contraire, persévère cependant dans la voie de la pénurie, des privations, de la perte de position et l'incertitude absolue de l'avenir, dans laquelle il se voit contraint de précipiter ceux qui lui tiennent de plus près et lui sont les plus chers, afin de suivre ce qui lui sera certainement reproché comme “ son dernier tic.”

“ La pression exercée par la conviction de la vérité est une force inconnue à ceux qui passent leur vie dans le bonheur et le contentement que leur donnent des opinions qu'ils se sont formées eux-mêmes.

“ Il ne nous appartient pas de considérer combien il en est aujourd'hui qui voient la vérité, en reconnaissent le prix, et sentent qu'ils ne sont pas à même de le payer.

“ Supposez la bataille spirituelle gagnée, alors apparaissent dans leur brutale réalité les nécessités de la vie, la recherche d'un emploi au marché de ceux qui vivent d'un salaire, la quête d'ouvrage fatigante et chaque jour recommencée, tandis que les modiques épargnes diminuent de plus en plus. On vend les meubles, les petits bijoux, les cadeaux, les ornements, précieuses reliques du passé ayant chacune sa petite histoire. On parcourt la colonne des annonces, celle des demandes, dont chacune fait naître un rayon d'espoir et qui en fin de compte n'aboutissent qu'à un retour à la maison dans un état de désappointement.

“ C'est une place de commis ne rapportant que soixante livres sterling (1,500 francs) par an, pour laquelle il y a 300 candidats, et parmi eux bon nombre d'hommes instruits et habiles, gradués de l'Université, tous luttant pour arriver au plus bas degré de cette échelle si basse. C'est une compagnie qui demande un homme de confiance comme secrétaire : vous y rencontrez le citadin bien nourri qui a fait insérer l'annonce ; mais vous l'apprenez bientôt, il exige que l'on place quelques centaines de livres sterling afin de s'assurer une situation aussi lucrative et particulièrement prospère. Les travaux littéraires sont refusés, ils ont peut-être de la valeur, mais il leur manque la recommandation d'un nom connu, et ils sont par là même sans mérite dans un âge où l'individualisme et non le mérite garantit le succès. A mesure que les mois s'écoulent, on recherche un logement ou une habitation quelconque à prix de plus en plus bas. Ce sont des logements tels qu'en fournissent nos grandes cités : deux appartements au fond d'une maison, des chambres sans air et malpropres. Une mauvaise cuisine, le manque de cette considération que l'argent seul saurait vous gagner,

des expédients sans fin pour que « cela puisse aller, » succèdent à des habitudes de raffinement, à une modeste aisance, et à une bonne table. Pour tout cela même il faut payer des loyers et des prix, que connaît seul le quêteur fatigué, pendant que ses amis dans leurs demeures confortables lui conseillent sans cesse de chercher quelque chose de moins coûteux et de diminuer toujours ses dépenses.

« Alors on vend ce qui reste ; les habits sont usés ; on voit apparaître l'inévitable horreur de vivre dans les dettes ou de charité, car le travail ne vient pas, les recherches sont toujours suivies des mêmes réponses partout, à savoir : qu'on ne sait pas ce qu'il y aurait à faire actuellement ; c'est toujours le douteux ; » on s'en souviendra à l'occasion. » Les jours, les mois passent, les grandes fêtes de l'Eglise même rappellent l'état de misère matérielle où l'on se trouve. La joie des fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur est bientôt suivie des factures de Noël. L'Annonciation, la fête des saints apôtres Pierre et Paul et la saint Michel indiquent chacune le jour du terme trimestriel avec ses souvenirs par trop terrestres et réalistes. Si une maladie se déclare, la visite du médecin apporte la crainte d'un nouveau fardeau ; sa voiture à la porte dénonce une autre anxiété qui s'ajoute à l'état du malade. N'est-il pas facile de vous représenter les détails minutieux de la position de cet homme d'un âge moyen, contraint de commencer à vivre sur un nouveau pied, et cela sans aucun des avantages dont jouissent la plupart des commençants ? Il est sans instruction et sans expérience pour la plupart des situations, ou du moins chacun le croit de la sorte. Il est poussé sur le marché du travail, où chaque jour les offres deviennent plus nombreuses à mesure que les demandes diminuent. Le monde ensei-

gnant est encombré, et en conséquence les traitements tombent de plus en plus ; les abords du monde littéraire ne s'ouvrent qu'avec une clef d'or, sauf le cas d'un talent exceptionnel.

“ Tel est la peinture du prix de la vérité ; ce n'est pas une exagération : c'est un fait ; ce qu'elle coûte donne la mesure de la conviction ; ce qui justifie ce prix c'est l'importance du résultat. Si ce n'était pour la vérité, combien indicible, bien plus, combien criminelle serait la folie de l'homme qui se place lui-même dans une semblable position ! Combien n'est-il pas étrange de voir que, d'ordinaire, ce sont précisément ceux-là qui n'ont pas les moyens matériels de soutenir une telle démarche qui se sentent vaincus par la conviction de sa nécessité, tandis que ceux qui ont des biens qui leur permettraient d'embrasser la vérité sans ruine matérielle, paraissent bien souvent satisfaits et contents de demeurer dans une situation qui maintient l'harmonie entre leurs opinions et l'abondance de pains et de poissons. Au contraire, l'homme d'honneur qui recule et se sent pour ainsi dire malade à la seule pensée de contracter des dettes, se voit contraint de choisir entre une hypocrisie rémunérative et une franchise qui lui attache une meule au cou et le noie dans le gouffre de la misère et de l'indigence. Ceci est dit des membres du clergé de l'église anglicane qui se convertissent sans avoir un gros bénéfice. On ne parle que de ceux-là. Quant aux autres, quant à ceux qui sont arrivés aux postes élevés et qui jouissent des avantages de leur état, il est bien rare, si jamais cela arrive, qu'ils prennent une telle détermination. Qu'un riche doyen, un chanoine, ou un membre de l'épiscopat poussés dans un abîme de misère par une inflexible et brutale logique, descendant du piédestal élevé de l'autorité et du maître

au dernier rang du catéchiste et se fassent les élèves du Divin Maître, c'est un spectacle qui ne nous a pas encore été donné.

“ Il est difficile de ne pas se dire de temps en temps qu'il serait bien étonnant que le doute n'eût jamais pénétré dans ces esprits, et que la pensée d'une nouvelle recherche ne se fût jamais présentée à eux, ni la possibilité d'être dans une fausse situation, de nos jours surtout alors que la « Cité au sommet de la colline » est de moins en moins cachée, et que la lumière qui en jaillit est même bien plus éclatante qu'il y a dix ans. Nul ne saurait en juger ; mais il y a-t-il un converti de dix années de persévérance qui puisse s'empêcher de reconnaître combien les raisons qui ont motivé sa démarche sont bien plus évidentes maintenant qu'alors ? Peut-il ne pas voir combien il est plus facile aujourd'hui, quand, au premier jour où il se prit à douter, la vérité que lui apportaient ses réflexions ou ses lectures brillait d'une bien moins vive clarté ?

“ Quand il s'agit de clergymen qui n'ont pas de bénéfices, d'un simple vicaire par exemple, avec ses 150 livres (4250 fr.) par an, le prix de la vérité paraît peut-être moins considérable. Mais il faut bien se rappeler qu'outre le traitement qui lui est alloué pour ses services actuels et qui constitue souvent tout l'avoir d'un ministre, il y a toujours le même sacrifice de l'avenir. Il vise à un bénéfice futur. Combien ont abandonné cet avenir quand leurs chances de succès étaient assurées !

“ C'étaient des sujets remarquables dans la prédication ou pour leur travail de paroisse et leur talent d'organisation ; c'étaient des hommes plus ou moins distingués, qui, s'ils étaient jeunes encore, avaient quelquefois des offres devant eux jusqu'au dernier moment. Leur lutte à de grandes ressemblances : eux aussi ont à

recommencer dans la vie sans préparation et rendus inutiles par leurs antécédents, qui ne leur donnaient de capacité que pour une seule carrière. En dehors du cas où le converti est incapable de recevoir les saints ordres parce qu'il est marié, c'est une erreur assez répandue de croire que tout ancien ministre anglican a une vocation sérieuse au sacerdoce catholique. Cela peut être ; il en coûtera d'autant moins d'attendre quelques années. Mais de ce que la conversion demande une nouvelle attitude d'esprit, et non seulement un changement dans la façon de considérer les vérités religieuses, il ne s'ensuit pas qu'une préférence pour l'état clérical anglican soit synonyme d'une vocation réelle. Sans entrer du reste dans la question de la vocation réelle, combien grande est la différence entre une position où celui qui enseigne est plus ou moins sa propre autorité, et celle dans laquelle il n'est que le représentant de l'autorité invisible à laquelle il se soumet avec ceux qu'il instruit ! Dans la première le ministre est libre de modifier ses opinions jusqu'à l'extrême opposé, et peut jouir cependant de la même situation, de la même paroisse, du même bénéfice.

“ Il n'est contrôlé et renfermé que dans les limites les plus larges et plus étendues. Il n'est pas impossible de rencontrer le même prédicateur dans la même église où un an ou deux auparavant tout indiquait le culte du parti le plus extrême de la Haute Eglise, tandis qu'aujourd'hui l'autel, les chandeliers et les ornements sacrés ont dû disparaître devant le culte plus ou moins sec de la Basse Eglise. Rien n'est irrévocable dans une situation où tout ce qui reste d'autorité vous donne carte blanche ; la doctrine enseignée n'est plus que le fruit de l'opinion individuelle, toute la science se réduit à connaître si les opinions que l'on tient sont en harmonie

avec les croyances des auditeurs. Ceci n'est pas une critique malveillante de l'anglicanisme, c'est l'expression d'un fait : le courant d'opinions qui a si profondément changé son aspect a été et continue toujours d'être une désobéissance manifeste envers l'autorité existante, soit épiscopale, soit celle de la Couronne représentée par ses cours. Combien différente est la position du maître responsable de la vérité au même titre que ceux qu'il instruit et soumis à une autorité dont il dépend autant que ceux qui l'acceptent lui-même comme son représentant !

“ Telle est la peinture, tel le contraste que l'annonce de la conversion récente d'un « ministre » fait naître dans l'esprit. C'est d'une part une honnête aisance, une position assurée, l'absence de toute inquiétude, une situation qui plaît à la nature sous une foule de rapports ; de l'autre, la misère, la pénurie, les deux chambres au fond d'une maison et tout ce qui s'ensuit, mais l'assurance de la vérité et sa récompense spirituelle, malgré son prix. C'est d'un côté le respect, une place marquée dans la société, une demeure fixe et une vie assurée ; de l'autre, une suite de dérisions, la recherche incertaine du travail, des demandes sans succès, le recours à la charité ou une vie de dettes. D'un côté on était considéré comme le centre d'un petit monde, et maintenant il faut paraître dans la vie comme un inconnu, subir des humiliations sans nombre et se trouver constamment sous l'impression d'un échec. ”

Cet extrait suffira pour édifier sur les difficultés qu'ont à surmonter les ministres anglicans qui entrent dans l'Eglise, et la vie de sacrifices et de privations à laquelle ils se dévouent. Sur l'invitation de Léon XIII une œuvre a été créée pour leur venir en aide. Mais, outre que les fonds recueillis ne peuvent et ne pourront jamais permettre que de subvenir aux besoins les plus pressants,

les ministres qui se convertissent s'entendent reprocher publiquement par leurs anciens correligionnaires, de s'être laissés corrompre par l'argent, de s'être laissés acheter par les catholiques. Ils ont encore plus besoin de prières que d'argent. Ils en ont besoin d'abord pour surmonter les obstacles qui s'opposent à leur entrée dans l'Eglise. Ce grand pas fait, ils en ont besoin pour supporter les conséquences de leur démarche avec une résignation qui ne se démente jamais.

Mais rien ne fait mieux ressortir la nécessité de la prière, que le fait constaté par Mr. Conder que les riches bénéficiers anglicans, les évêques surtout ne se convertissent jamais. Sont-ils plus que les autres à l'abri du doute ? Sont-ils moins capables que les autres de reconnaître la vérité qui devient de jour en jour plus manifeste ? Non ; mais ils ont de plus grands sacrifices à faire. Il leur faudrait pour les décider à accomplir ces sacrifices une de ces grâces puissantes qui triomphent de toutes les faiblesses de la nature. Ils pourraient, ils peuvent, mais ils ne veulent pas. Pour les amener à vouloir il faut de ces grâces dont Dieu a le secret, qui tout en respectant la liberté, emportent la place d'assaut. Ces grâces, les coalitions de prières que forment de saintes âmes capables non pas seulement de persévérer, mais de s'obstiner jusqu'à ce que Dieu les aient exaucées, peuvent seules les obtenir, mais elles le peuvent. Encore faut-il que cet assaut de prières soit organisé et dirigé de ce côté.

Dans la partie de son article que nous nous abstenons de reproduire, Mr. Conder fait remarquer, entre autres observations fort justes, que les anglicans convertis « sont devant le monde entier un témoignage vivant de la puissance que la vérité a de prévaloir, *a living testimony before the world for the prevailing power of the truth.* »

C'est là un fait de grande importance, sur lequel il

convient d'attirer l'attention de ceux qui refusent de croire la vérité de notre sainte religion. Il n'y a que la vérité qui puisse remporter de pareilles victoires. Si le catholicisme n'est pas la vérité, d'où lui vient la puissance de subjuguier ainsi les âmes ? Comment se fait-il que cette puissance n'appartienne qu'à lui seul ? Le protestantisme a aussi ses convertis sans doute. Mais outre, qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les convertis catholiques, ces conversions ne sont jamais telles qu'on ne puisse les expliquer autrement que par la force de la vérité. Combien y en a-t-il qui ne puissent être attribuées à des motifs humains et qui soient le résultat évident des plus héroïques sacrifices ?

Ces héroïques conversions des anglicans au catholicisme sont donc bien un témoignage vivant de sa vérité, un témoignage éclatant, saisissant et d'une force irrésistible. Il n'y a pas que les témoins qui se font égorger qui soient assez éloquents pour gagner les âmes droites à leur cause. Il y a aussi les témoins qui de riches qu'ils étaient se laissent réduire à la mendicité, et qui n'hésitent pas à échanger une vie passée au milieu des honneurs et de l'aisance contre une vie condamnée au mépris et à la misère.

En Angleterre ce témoignage est permanent. Depuis quelques années il ne se passe pas de mois où l'on ne compte, en moyenne, au moins six cents conversions.

Pour que ce témoignage ait une force décisive capable d'ébranler le monde entier, et que la nation anglaise revienne en grande majorité au catholicisme, il faudrait qu'au lieu de s'élever chaque mois à six cents les conversions s'élevassent à six mille. N'en sera-t-il pas bientôt ainsi ? La réponse est à la prière. Ce résultat n'a rien de chimérique. Il peut être obtenu. C'est l'œuvre de la grâce.

LA LANGUE LATINE

LA langue latine est celle de l'Eglise qui l'emploie dans sa liturgie, dans toutes les sphères de son administration et dans les relations habituelles des pasteurs entre eux ou avec leur chef commun. C'est dans cette langue que sont rédigés les décrets et autres pièces qui nous apportent la pensée ou la volonté de Rome sur toutes les choses qui intéressent la religion. Cette langue n'étant plus d'un usage courant parmi le peuple, se trouve fixée par une sorte de génie immuable et fécond et après une expérience de plusieurs siècles, l'Eglise trouve dans son étude approfondie le meilleur moyen de développer et de façonner à son gré les intelligences de ceux qu'elle prépare au sacerdoce. Le Souverain Pontife Léon XIII a plusieurs fois manifesté formellement le désir de voir cette langue exclusivement employée à l'étude et à l'enseignement de la philosophie et de la théologie, et nous avons ici même reproduit avec commentaires la lettre que Léon XIII écrivait naguère sur ce sujet au Recteur magnifique de l'Université de Louvain. Nous avons de même fait allusion à une autre lettre de Son Eminence le Cardinal vicaire encourageant ceux qui travaillent à ramener l'unité de prononciation selon le mode adopté à Rome. Ceci nous fait voir que loin de consentir à l'amoindrissement de l'étude du latin dans ses collèges et séminaires, l'Eglise au contraire tend à la fortifier chaque jour d'avantage parce qu'elle est à la fois un instrument providentiel d'unité et un moyen très puissant de formation intellectuelle. A ce sujet nous saluons avec bonheur l'apparition à Rome même d'un nouveau journal publié en latin ayant pour titre *Vox Urbis* et dont l'objet est d'exciter une nouvelle ardeur dans la culture de la langue latine. Voici la

lettre adressée à son rédacteur par le Cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté :

Ingens nuperime orbem pene totum desiderium pervasit, doctissimos quosque ad idiomatis unitatem revocandi. Experimentum ad id sumptum in irritum cessit, cum potiusquam unum inter plura loquendi genera eligeretur, antiquitate, diuturno usu, vi et ingenita perspicuitate praezellens, novum ad libitum effectum est, idque sapientia vacuum et elegantia, impervium, barbarum, quod simul ac rerum novarum captatores aggredi ceperunt, litteris exculsi homines, consensu unanimiti, abjecerunt.

Verum latina lingua, vel aevo nostro doctorum exercitatione probata, iis pollet dotibus, quibus universim, perinde ac generis humani idioma, haud difficile usurpetur. Ea nimirum Virgilium aluit et M. Tullium, Horatium, Catullum, T. Livium et I. Caesarem, Sallustium, ac Tacitum, Terentium et Plautum, Phaedrum et Cornelium Nepotem. Terram, imposito iure, edomuit, temperavit aequitate; christiana fide abluta divinam patefecit sapientiam, sacrisque praefuit operandis. Nec eam humanae philosophiae cultores negligere passi sunt, cum praeter Scholasticos, aevi renascentis principes, quos inter memoro Nicolaum Cusanum atque Copernicum, in deliciis habuere, et post eos clarissima illa Metaphysicae et historiae naturalis lumina, Leibnitius atque Linneus.

Tempestive proinde ephemeridem in Urbe edendam Viri amplissimi excogitarunt, quae novos ac veteres divinae humanaeque sapientiae thesauros proferens, latinam indueret majestatem.

Cceptum opus gratulor vehementer, D. O. M. adprecatus, ut late per orbem diffusa, Vox Urbis, oboritur jam saeculo, dominicam vocem praecurrat.

Ex Aedibus Vicariatus.

Romae, idibus octobribus MDCCCXCVIII.

LUCIDUS M. card. PAROCCHI.

LE TERRAIN DE LA DORMITION

DU cours de son voyage en Terre-Sainte, l'empereur Guillaume II ayant acquis le terrain de la *Dormition*, a adressé le télégramme suivant au Pape :

« Je suis heureux de pouvoir porter à la connaissance de Votre Sainteté que, grâce à l'entremise bienveillante de Sa Majesté le Sultan, qui n'a pas hésité à me donner cette preuve d'amitié personnelle, j'ai pu acquérir à Jérusalem le terrain dit « la Dormition de la sainte Vierge », et j'ai décidé de mettre ce territoire consacré par tant de pieux souvenirs à la disposition de mes sujets catholiques, notamment de l'Association allemande catholique de la Terre-Sainte. Il a été doux à mon cœur de prouver, en cette circonstance, combien me sont chers les intérêts religieux des catholiques que la divine Providence m'a confiés. Je prie Votre Sainteté d'agréer l'assurance de mon sincère attachement. »

Le Pape a répondu par la dépêche suivante :

« Nous sommes bien touché de la dépêche courtoise que Votre Majesté a bien voulu Nous adresser pour porter à Notre connaissance sa décision de donner à ses sujets catholiques le territoire de la Dormition de la sainte Vierge, qu'elle a acquis à Jérusalem. En témoignant Notre vive satisfaction, Nous sommes sûr que les catholiques seront très reconnaissants à Votre Majesté, et Nous aimons à joindre à ceux des autres Nos remerciements les plus sincères. »

Au sujet de ce terrain et des souvenirs qui s'y rapportent, voici ce que dit le F. Liévin.

« La tradition rapporte que, lorsque Notre-Seigneur eût dit à saint Jean du haut de la croix : Voilà votre

Mère, le disciple bien-aimé prit avec lui la très sainte Vierge. Il habitèrent ensemble au mont Sion et Marie recevait chaque jour, dans la communion eucharistique, Jésus son vrai fils des mains de son fils adoptif. Quand l'archange lui eut annoncé l'heure de sa délivrance, elle en eut une joie indicible. Ainsi que Jésus, Marie ne fit que goûter la mort. Dieu ressuscita sa Mère et la fit asseoir dans le Ciel au-dessus de tous les chœurs des Anges.

D'après la tradition la plus accréditée, Marie serait morte vers l'an 58 de J.-C., à l'âge de 72 ans. Il est probable que sa demeure fut transformée en oratoire, bien que les preuves que nous en ayons soient de date relativement récente. André de Crète, qui vivait au VII^e siècle, nous parle de la maison de la sainte Vierge changée en église sur le mont Sion. Depuis cette époque, plusieurs graves auteurs en font mention ; et, en 1670, on y voyait encore les restes d'un antique oratoire bâti, affirmait-on, sur l'emplacement de la maison où saint Jean l'évangéliste offrait les saints Mystères en présence de la Mère de Jésus.

NOTA. — Inutile de dire que je ne partage nullement l'opinion de ceux qui veulent que la sainte Vierge Marie soit morte à Ephèse. A la vérité, ni les Evangiles ni les Actes des Apôtres ne nous disent rien à ce sujet ; mais, à leur défaut, la tradition nous désigne le lieu où l'ange Gabriel annonça à Marie sa mort, l'endroit de son trépas, celui où les Juifs attaquèrent son convoi funèbre, le lieu où saint Thomas la vit monter au ciel, enfin son tombeau. Tout cela se trouve réuni à Jérusalem ; tandis qu'à Ephèse il n'y a ni tradition, ni monument. Je suis donc en droit de regarder ces événements comme accomplis à Jérusalem.

L'emplacement de la maison de la très sainte Vierge

est situé entre le cimetière américain au N., le Cénacle à l'E., une petite cour au S. et le cimetière grec non-uni à l'O. Les chrétiens ont toujours eu ce lieu en vénération. Aujourd'hui, malheureusement non-seulement il n'y a plus de sanctuaire, mais même plus d'habitation. On n'y trouve rien que les restes d'un mur à l'O. dans lequel on voit deux pierres marquées chacune d'une croix vers le milieu. Celle que l'on désigne comme ayant appartenu à la maison de la très sainte Vierge est la plus près du cimetière protestant américain.

De l'emplacement de la maison de la sainte Vierge on se dirige à l'E. pour entrer dans un groupe d'habitations au milieu desquelles se trouve le Cénacle. »

DECRETS ET SOLUTIONS

S. CONGREGATIONIS CONCILII

DECRETUM

Super excardinatione et ordinatione clericorum

Datum die 20 Julii 1898.

1. Excardinationem fieri non licere nisi justis de causis, nec effectum undequaque sortiri, nisi incardinatione in alia dioecesi executioni demandata.

2. Incardinationem faciendam esse ab Episcopo non ore tenus, sed in scriptis absolute et in perpetuum, id est nullis sive expressis, sive tacitis limitationibus obnoxiam; ita ut clericus novae dioecesi prorsus mancipetur, praestito ad hoc juramento ad instar illius quod constitutio Speculatores, pro domicilio acquirendo praescribit. (1)

(1) Scilicet clericum non potest realiter habere animum in dioecesi, cui is inscribitur perpetuo manendi.

3. Ad hanc incardinationem deveniri non posse, nisi prius ex legitimo documento constiterit alienum clericum a sua dioecesi fuisse in perpetuum dimissum, et obtenta insuper fuerint ab Episcopo dimittente, sub secreto, si opus sit, de ejus natalibus, vita, moribus ac studiis oportuna testimonia,

4. Hac ratione adscriptos posse quidem ad ordines promoveri. Quum tamen nemini sint cito manus imponendae, officii sui noverint esse Episcopi, in singulis casibus perpendere, an, omnibus attentis, clericus adscriptus talis sit, qui tuto possit absque ulteriori experimento ordinari, an potius oporteat eum diutius probari. Et meminerint — quod sicut nullus debet ordinari, qui iudicio sui Episcopi non sit utilis, aut necessarius suis ecclesiis ut — in Cap. 16. Sess. 23, de reform. Tridentinum statuit, ita pariter nullum esse abscribendum novum clericum, nisi pro necessitate, aut commoditate dioecesis.

5. Quo vero ad clericos diversae linguae et nationis oportere ut Episcopi in iis admittendis cautius et severius procedant, ac nunquam eos recipiant, nisi requisiverint prius a respectivo eorum ordinario, et obtinuerint secretam ac favorabilem de ipsorum vita et moribus informationem, onerata super hoc graviter Episcoporum conscientia.

6. Denique quoad laicos, aut etiam quoad clericos, qui excardinationis beneficio uti nequeunt, vel nolunt, standum esse dispositionibus Const. Speculatores, quae ratae ac firmae semper manere debent.

THOMAS.

LE MONDE RELIGIEUX

Montréal. — Dimanche, lundi et mardi, 20, 21 et 22 novembre, grandes fêtes au couvent de la Miséricorde pour célébrer le cinquantenaire de l'Institut. On a fait aussi l'inauguration d'une nouvelle crèche. NN. SS. Bruchési et Duhamel, ont assisté à ces cérémonies. Il y a eu sermon par Mgr l'archevêque de Montréal.

Sainte-Thérèse. — Le 9 novembre, bénédiction solennelle de la chapelle du séminaire par Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal. Messe Pontificale chantée par Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, et sermon par Mgr l'évêque de Valleyfield. Présence de NN. SS. Duhamel, archevêque d'Ottawa, Gabriels, évêque d'Ogdensburg, LaRocque, évêque de Sherbrooke, et Decelles, coadjuteur de Saint-Hyacinthe.

Ottawa. — Vendredi, le 18 novembre, bénédiction de l'église du nouveau monastère du Précieux-Sang, faite par Mgr l'archevêque Duhamel. Messe chantée par Mgr l'archevêque de Montréal : sermons en anglais par Mgr Larocque, en français par Mgr Decelles. Mgr Gauthier, archevêque de Kingston étant aussi présent.

Rome. — Le Saint-Père, recevant dernièrement le personnel de l'observatoire du Vatican, présenté par S. Em. le cardinal Mocenni, a remis à Son Eminence une médaille d'or, destinée au R. P. Embriano, dominicain, inventeur d'une magnifique horloge électrique qui a eu le plus grand succès à l'exposition de Turin.

— Sur la demande du cercle de Saint-Pierre, le Pape a encouragé le projet de faire exécuter à Rome et probablement au Vatican, en janvier prochain, le grand Oratorio « la Résurrection du Sauveur, » composé par un jeune et célèbre musicien de la Vénitie, M. l'abbé Percsi, dont le talent tout à fait exceptionnel a été naguère vivement applaudi à Venise et à Sienne pour son autre oratorio sur la Résurrection de Lazare, un vrai chef-d'œuvre.

— Sur l'ordre du Saint-Père on procède activement au Vatican, à l'installation de la lumière électrique. Les travaux sont dirigés par le célèbre électricien de Milan, M. le chevalier Cabella. Cette application d'une utile invention moderne à l'intérieur du Vatican est d'autant plus remarquable que l'éclairage à l'électricité est encore très en retard dans le reste de la ville et que l'on n'en voit aucune trace dans les quartiers voisins de Saint-Pierre.

NOTIONS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE LOCALES

Coup d'œil sur notre système municipal et scolaire (Suite)

- 11.** Quelles sont les attributions des conseillers ?
Ils doivent veiller sur les chemins, les ponts et cours d'eau ; s'occuper des licences d'auberges, faire le rôle d'évaluation, prélever les taxes nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité et administrer les sommes qui leur sont confiées.
- 12.** Qui a la charge du bureau du conseil et des archives ?
C'est un secrétaire-trésorier choisi par le conseil ; lequel doit fournir une caution et rendre ses comptes chaque année, au mois de janvier. De plus, les conseillers nomment des auditeurs pour examiner les livres du secrétaire-trésorier.

ARTICLE II

Conseil de comté

- 13.** De qui se compose le conseil de comté ?
De tous les maires des municipalités locales du comté, sous la présidence d'un préfet.
- 14.** Qu'est-ce que le préfet du comté ?
C'est le président du conseil ; il est choisi chaque année au mois de mars, parmi les maires des paroisses.
- 15.** Quand se réunit le conseil de comté ?
Quatre fois par année : aux mois de mars, juin, septembre et décembre.
- 16.** Où se tient-il ?
Le conseil se tient au chef-lieu de chaque comté

où doit être le bureau d'enregistrement ; on transcrit, à ce bureau, dans les registres publics, tous les actes à enregistrer, lesquels doivent être conservés dans des voûtes de sûreté.

- 17.** Quelles sont les attributions du conseil de comté ?
Il doit veiller sur tous les intérêts du comté en général, et il a droit de révision sur les décisions des conseils locaux.
- 18.** Qui a la charge du bureau du conseil de comté ?
Comme pour les conseils locaux, c'est un secrétaire trésorier spécial.

CHAPITRE III

Instruction publique

- 1.** De qui relève l'instruction dans cette province ?
Du conseil de l'instruction publique.
- 2.** Comment est composé ce conseil ?
Il se compose, pour les catholiques, de tous les évêques ou administrateurs des diocèses de la province, et d'un nombre égal de membres laïques, nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.
- 3.** Qui est le président de ce conseil ?
Le surintendant de l'Instruction publique.
- 4.** Qu'entend-on par municipalité scolaire ?
C'est un territoire érigé en municipalité, pour le fonctionnement des écoles.
- 5.** Comment sont partagées ces municipalités ?

Elles sont partagées en arrondissements, que les commissaires d'écoles désignent sous les numéros 1, 2, 3, etc. Ces arrondissements doivent renfermer au moins vingt enfants en âge de fréquenter l'école.

6. Qui est chargé de voir aux écoles dans les paroisses ?

Ce sont MM. les commissaires, lesquels sont élus pour trois ans. Leur élection a lieu le premier lundi de juillet, à dix heures du matin.

7. Que doivent-ils faire le premier lundi après les élections ?

Ils doivent s'assembler pour élire un président et se choisir un secrétaire-trésorier.

8. Quel est le nombre des commissaires ?

Cinq.

9. Quels sont leurs devoirs ?

Ils doivent engager les maîtres et les maîtresses visiter les écoles et faire les examens ; décider des différends entre les parents, les enfants les maîtres et les maîtresses ; faire bâtir, entretenir et réparer les écoles, imposer les taxes scolaires basées sur le rôle d'évaluation, etc., etc. Ils peuvent se servir du rôle préparé par le conseil.

10. Qui est chargé par le conseil de l'Instruction publique, de visiter les écoles dans les différentes parties de la province ?

Ce sont les inspecteurs nommées par le lieutenant-

gouverneur en conseil, sur la recommandation du conseil de l'Instruction publique. Ils doivent visiter leurs écoles au moins une fois par année.

11. Qui peut encore visiter les écoles ?

Outre les inspecteurs, les commissaires et plusieurs autres personnes mentionnées dans la loi, les prêtres catholiques peuvent visiter les écoles des municipalités où ils résident, et c'est à eux seuls que revient le droit de choisir les livres qui ont rapport à la religion et à la morale, pour l'usage des enfants des écoles catholiques.

12. A quelle condition doit se soumettre celui qui désire enseigner ?

Celui qui désire enseigner doit subir un examen devant un bureau d'examineurs, pour obtenir son brevet de capacité.

13. Combien y a-t-il de sortes de brevets ?

Trois sortes : 1o pour écoles élémentaires, 2o pour écoles modèles, 3o pour académies.

CHAPITRE IV

Diocèse de Valleyfield

1. Quel est le chef visible de toute l'Eglise ?

Notre Saint-Père le Pape qui, en ce moment, s'appelle Léon XIII ; il est évêque de Rome et y réside.

2. En combien de provinces ecclésiastiques se divise la province civile de Québec ?

En trois provinces : Québec, Montréal et Ottawa.

3. Combien d'évêchés dépendent de la province ecclésiastique de Québec ?

Quatre évêchés et une préfecture : Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, et la préfecture du golfe Saint-Laurent.

4. Nommez les évêchés qui dépendent de Montréal ?
Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Valleyfield.

5. Quel évêché dépend d'Ottawa ?

Pembroke.

6. Quelle est l'église-mère de toute la province civile ?
C'est Québec qui a son évêque depuis 1659.

7. Dans quel diocèse se trouve Saint-Clet ?

Dans le diocèse de Valleyfield qui a été détaché de celui de Montréal, en 1892.

8. Que savez-vous de Valleyfield ?

Salaberry de Valleyfield est situé au sud du fleuve Saint-Laurent vis-à-vis de l'église du Côteau-du-Lac. Cette ville est sise à la tête du canal de Beauharnois et compte près de 10,000 âmes ; elle possède une splendide cathédrale, un magnifique collège, un très bon pensionnat tenu par les sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et un vaste hôpital sous les soins des sœurs de la Providence. Il s'y trouve aussi de très importantes manufactures dont la principale est celle de coton, qui emploie plusieurs centaines de personnes. Deux lignes de chemins de fer et un excellent service de bateaux la mettent en communication facile avec Montréal, etc., etc.

9. Quel est l'évêque ou l'ordinaire de ce diocèse ?

C'est Mgr Joseph-Médard Emard qui fut consacré dans la cathédrale de Valleyfield le 9 juin 1892, par Mgr Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal, assisté par les évêques de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke.

10. Qu'appellez-vous cathédrale ?

C'est l'église-mère du diocèse ; celle où se trouve le trône épiscopal.

11. Quelle est la patronne de la cathédrale et du diocèse ?

Sainte-Cécile, vierge et martyre, dont on célèbre la fête le 22 novembre.

12. Dites quelques mots de Monseigneur notre évêque.

Mgr Emard, né à Saint-Constant, comté de Laprairie, le 1er avril 1853, fit ses études à Sainte-Thérèse et à Montréal. Il fut ordonné prêtre le 10 juin 1876 ; fut professeur une année au collège de Montréal, vicaire deux mois au Mile-End, puis se rendit à Rome où il devint docteur en théologie et en droit Canon. De retour à Montréal, il fut vicaire à Saint-Joseph et entra bientôt à l'archevêché comme vice-chancelier ; plus tard, il devint chancelier, et enfin, il fut nommé évêque en 1892.

13. Quelle est la population catholique des cinq comtés qui forment le diocèse de Valleyfield ?

Environ 57,000 âmes.

14. Combien y a-t-il de paroisses ?

Trente-cinq paroisses et trois désertes.

15. Nommez les paroisses par comtés ?

Dans Beauharnois : il y a Sainte-Cécile de Valleyfield, Saint-Clément de Beauharnois, Saint-Timothée, Saint-Louis de Gonzague, Saint-Stanislas de Kostka, Saint-Etienne et la desserte de Bellerive. Dans Châteauguay : Saint-Joachim de Châteauguay, Sainte-Martine, Sainte-Philomène, Saint-Urbain 1er, Saint-Jean-Chrysostôme, Saint-Antoine abbé, Saint-Malachie d'Ormsdown, Sainte-Clotilde et le très Saint Sacrement d'Howick. Dans Huntingdon : Saint-Régis, Saint-Anicet, Saint-Patrick d'Hinchinbrooke, Saint-Joseph d'Huntington, Saint-Romain d'Hemmingford, Sainte-Agnès de Dundee et Sainte-Barbe. Dans Vaudreuil : Saint-Michel de Vaudreuil, Sainte-Jeanne de l'île Perrot, Sainte-Madeleine de Rigaud, Sainte-Marthe, Sainte-Justine, Saint-Lazare, Très Saint-Rédempteur et la desserte de Saint-Thomas d'Aquin de Como. Dans Soulanges : Saint-Joseph des Cèdres, Saint-Polycarpe, Saint - Ignace du Côteau - du - Lac, Saint-Clet, Saint-Zotique, Saint-Télesphore et la desserte de Saint-Médard du Côteau-Station.

16. Quelles sont les communautés religieuses employées dans le diocèse ?

Les clercs de Saint-Viateur et les frères Maristes ; les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, les sœurs Grises, de la Providence, des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Sainte-Anne et de la Merci.

(A suivre.)